



## **L'URGENCE EST À LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE !**

Aujourd'hui devait débuter la Conférence de haut niveau en vue du règlement pacifique de la question de la Palestine et de la mise en œuvre de la solution à deux États. Co-présidé par la France et l'Arabie Saoudite au siège de l'ONU, le déroulement de ce sommet devait soulever un enjeu majeur marqué par une urgence absolue de la reconnaissance de l'État de Palestine.

Vendredi 13 juin, Emmanuel Macron annonçait le report de cette conférence pour des raisons sécuritaires et logistiques, en vue de l'escalade du conflit entre l'Iran et Israël. Ce report constitue en lui-même un symbole fort : celui de la négation de l'urgence à prendre des mesures strictes, franches et assumées afin de construire une paix durable au Proche-Orient.

L'ouverture d'un nouveau front par Israël ne doit pas empêcher la reconnaissance de l'État de Palestine. N'attendons pas qu'il y ait la paix pour reconnaître, car reconnaître contribuera à la paix. En effet, ce nouveau conflit ne doit pas nous détourner de notre lutte contre la politique génocidaire menée par le gouvernement d'extrême droite de Benyamin Netanyahou dans la bande de Gaza depuis octobre 2023, responsable de la mort d'au moins 54 607 personnes, dont 15 613 enfants.

Il n'est pas permis, à quelque gouvernement qu'il soit, d'exterminer en masse toute une population, de bombarder des camps de réfugiés ou de faire régner la famine sur un territoire. Pourtant, à Gaza, la faim et la soif tuent. Le blocus humanitaire imposé par Israël menace la vie de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, désormais victimes, en plus des bombardements incessants visant la destruction pleine et entière du territoire, d'une privation aux biens et services de première nécessité.

Une horreur indescriptible se déroule actuellement à Gaza, et la situation en Cisjordanie laisse présager le pire. Emmanuel Macron doit, tout comme 150 chefs d'État l'ont fait avant lui, reconnaître l'État de Palestine, exiger un cessez-le-feu et réclamer, de manière claire et assumée, la stricte application du droit international.

La France doit être au rendez-vous. Le droit international doit être appliqué et Benyamin Netanyahou arrêté.

Nous exigeons la tenue de cette conférence au plus vite. Il en joue de la survie d'un peuple et de son territoire. Il relève du devoir de la Communauté internationale de fermement s'opposer à la politique génocidaire menée par le gouvernement d'extrême droite israélien et de garantir le droit à la vie des palestiniens.

Ainsi, nous paviserons la mairie de Mitry-Mory des drapeaux unis de la France et de la Palestine, afin de faire valoir nos valeurs de solidarité et d'humanité.

**Charlotte Blandiot-Faride**

Maire de Mitry-Mory